



LA DESTRUCTION DE L'ACTION SOCIALE S'ACCÉLÈRE !

Le Gouvernement veut accélérer la casse de l'Action Sociale des Hospitaliers. Les Organisations syndicales ont été convoquées à une première réunion sur la refonte de l'Action Sociale le 18 Octobre 2018.

Se cachant derrière le rapport de la cour des comptes, le gouvernement n'ose pas avouer son objectif de casser l'action du CGOS dans un but uniquement économique.

Le Ministère a de nouveau convoqué pour une deuxième réunion le 13 Novembre, l'ordre du jour initialement prévu était le « périmètre de l'Action sociale hospitalière ».

Depuis Mai dernier, la CGT a lancé une pétition nationale pour maintenir les prestations maladie et retraite, il était prévu de déposer ce jour-là, de manière provisoire, les 184 000 pétitions signées par les agents pour le maintien de ces prestations.

Le ministère a prévenu le 12/11 dans l'après-midi que la réunion du 13 était reportée sans aucune autre explication.

Ce report ne peut avoir qu'un lien avec un amendement sur la loi de Finance de la Sécurité Sociale 2019, déposé à l'Assemblée Nationale le 17 Octobre 2018 par un Député UDI soutenu par les députés « Marcheurs » qui veut taxer l'Action Sociale des CE, CCE, CASC et CGOS au-delà de 331 € par agent et par an et 662 € par famille, quelle que soit sa composition.

Cette mesure, si elle est votée, signe une diminution très importante de toutes les prestations qui seront versées.



Cet amendement est d'une violence inédite, cette nouvelle taxation permettrait au gouvernement de récupérer environ 1,7 milliards d'€ au détriment des familles qui en ont le plus besoin. Il se rajoutera aux attaques et baisse des prestations que subit déjà le CGOS.

Dans ces conditions, la CGT ne peut continuer à accepter un dialogue dit « social. Plus que jamais, la pétition est d'actualité pour faire grandir la mobilisation, car seule l'intervention massive des salarié.e.s pour défendre notre action sociale

et le vote CGT aux élections du 6 Décembre pourra faire reculer le Gouvernement.

→ La pétition est signable en ligne sur :

<https://www.change.org/p/fédération-cgt-santé-et-action-sociale-c-g-o-s-fin-de-la-prestation-maladie-et-de-la-prestation-retraite>

POUR LE CGOS, LA CGT REVENDIQUE :

- 👉 le dé plafonnement des cotisations limitées aujourd'hui à l'échelon 489 brut
- 👉 l'augmentation des contributions à 3% contre 1,5% aujourd'hui
- 👉 la prestation maladie à 47,5%
- 👉 remettre en place toutes les prestations supprimées en 2017
- 👉 un CGOS plus démocratique géré par des hospitaliers élus



Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 E-mail :